

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné en vertu de l'article 163 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. chapitre 1-13.3) que le Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Haut-Bois-de-l'Outaouais tiendra une séance extraordinaire le jeudi 19 mars à 19 h sur la plateforme [Teams](#) au cours de laquelle les sujets suivants feront l'objet des délibérations :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption des calendriers scolaires 2026-2027 et 2027-2028
3. Huis clos
4. Clôture de la séance

Donné à Maniwaki,
Ce 12^e jour de mars 2026



Louis-Philippe Larivière
Secrétaire général